

45. The Sub-committee has, itself, been the object of intense, widespread and sustained interest in Canada. This is measured to some extent in the hundreds of submissions and countless letters sent to the Sub-committee. We have also received practical and powerful support from groups and individuals throughout Canada. Canadians have wished to communicate to us about general issues and individual concerns. This interest reflects the fact that many Canadians have seen the Sub-committee as a forum where their voices could be heard.

46. In addition to this intense desire of Canadians to participate in foreign policy formulation, the Sub-committee throughout its work has seen examples of evolving relationships between government and citizens in the execution of policy. In the area of human rights, private groups now monitor closely Canada's policy performance. In trade and investment, government and the private sector are developing mechanisms for closer co-operation to promote Canadian commercial objectives. And in development assistance, the working relations between the Canadian International Development Agency and NGOs are being strengthened through the new policy of "country concentration." The Sub-committee believes this is a trend that should and will continue. We have recommended, for example, that Canada's Trade Commissioner Service bring in, on exchange, Canadian businessmen with direct, practical experience in exporting to Latin America and the Caribbean. We would recommend that Canadian delegations to international human rights' committees include, as observers, representatives of church and other private Canadian human rights groups.

47. The Sub-committee believes, as well, that the role of Parliament in Canadian foreign policy should be strengthened. In light of ongoing Parliamentary reform, we recommend that the House of Commons Standing Committee on External Affairs and National Defence be empowered to play a continuous role in the examination of Canadian foreign policy. As part of that role, the Committee should conduct a periodic review of Canada's relations with Latin America and the Caribbean. We further recommend that the government table in the House of Commons, as it did in the case of the Task Force on North-South Relations, a written response to the specific recommendations made by the Sub-committee. At the time of tabling, a day should be provided in the House of Commons for debating the issues of Canada's relations with Latin America and the Caribbean.

CANADA'S FULL MEMBERSHIP IN THE ORGANIZATION OF AMERICAN STATES

48. Canada became a Permanent Observer in the Organization of American States in 1972, and during the past decade

la politique en ce sens, mais participer d'une façon ou d'une autre à sa formulation et à son application.

45. Le Sous-comité a lui-même suscité un intérêt intense, généralisé et soutenu, comme le prouvent jusqu'à un certain point les centaines de mémoires et les innombrables lettres qui nous ont été envoyés. Par ailleurs, nous avons reçu l'appui pratique et énergique de groupes et de particuliers de tout le Canada. Les Canadiens ont tenu à nous communiquer leurs préoccupations personnelles et leurs opinions sur les grandes questions de l'heure. Cet intérêt montre bien que de nombreux Canadiens ont considéré le Sous-comité comme une tribune où ils pouvaient se faire entendre.

46. Outre cet intense désir manifesté par les Canadiens de participer à la formulation de la politique étrangère du pays, le Sous-comité a constaté tout au long de ses travaux à quel point ont évolué les relations entre les gouvernements et les citoyens au sujet de l'application de cette politique. Dans le domaine des droits de la personne, des groupes de particuliers suivent maintenant de près la façon dont le Canada s'acquitte de cette tâche. Dans le domaine du commerce et de l'investissement, le gouvernement et le secteur privé mettent au point des mécanismes de coopération plus étroite afin de promouvoir les objectifs commerciaux du Canada. Enfin, dans le domaine de l'aide au développement, les relations entre l'Agence canadienne de développement international et les organisations non gouvernementales sont consolidées grâce à la nouvelle politique de «concentration par pays». Le Sous-comité estime que cette tendance va se poursuivre, ce qui est une très bonne chose. Nous avons recommandé par exemple que le Service des délégués commerciaux du Canada profite, grâce à des stages d'échange, de l'expérience pratique directe des hommes d'affaires canadiens qui exportent vers les pays d'Amérique latine et des Antilles. Nous souhaitons également que des représentants des églises et d'autres groupes privés de défense des droits de la personne fassent partie, à titre d'observateurs, des délégations canadiennes au sein des comités internationaux s'occupant de cette question.

47. Le Sous-comité estime en outre que le Parlement devrait jouer un rôle accru dans l'établissement de la politique étrangère du Canada. Dans le cadre de la réforme parlementaire en cours, le Sous-comité recommande au gouvernement de conférer au Comité permanent de la Chambre des communes des affaires extérieures et de la défense nationale un mandat permanent pour l'examen de la politique étrangère du Canada. A ce titre, le Comité devrait étudier périodiquement l'état des relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles. Nous recommandons en outre au gouvernement de déposer à la Chambre des communes, comme il l'a fait dans le cas du Groupe de travail sur les relations Nord-Sud, une réponse écrite aux diverses recommandations présentées par le Sous-comité. Au moment du dépôt de ce document, la Chambre des communes devrait avoir une journée pour débattre des questions liées aux relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles.

ADHÉSION DU CANADA À L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS À TITRE DE MEMBRE À PART ENTIÈRE

48. Le Canada est devenu observateur permanent à l'Organisation des États américains en 1972 et participe activement